

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

Compte-rendu de la réunion de chantier - Tranche 4 - 15 Octobre 2019 -

• Lieu :	Pont sur l'Aisne, à Pontavert, 14h
-----------------	------------------------------------

• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du syndicat)	MASCITTI NINO

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Rémy GILET	Président du Syndicat de l'Aisne	✓		
Raymond DEZUROT	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne	✓		
Maurice DELAITRE	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne	✓		
Nicolas DRAGAS	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne	✓		
Philippe RASERO	Délégué de Pontavert	✓		
David ALLONSIUS	Entreprise NINO MASCITTI	✓		

Cette réunion de chantier concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Aisne (tranche 4). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

• **SITUATION ACTUELLE :**

Suite au diagnostic des embâcles réalisé durant le mois de Juin 2019, 38 embâcles présentant un risque ont été inventoriés et doivent être traités par l'entreprise pour un total de 21.084€ TTC.

Afin de faciliter le travail de l'entreprise, ces embâcles ont été photographiés et cartographiés afin de simplifier leur repérage et leur gestion durant le chantier. L'entreprise intervient sur les embâcles depuis les rives de l'Aisne à l'aide d'une pelle hydraulique, une barge et d'une équipe de bucherons. Ils interviennent actuellement au niveau de la commune de Chaudardes.

• **DETAIL DES TRAVAUX :**

L'équipe a commencé le travail par la zone problématique située dans le méandre à Pontarcy. L'accès s'est fait en rive gauche au moyen d'une éclaircie dans la ripisylve et d'un terrassement des berges. La zone était constituée de deux peupliers grisards tombés dans le cours d'eau, ayant barré totalement l'écoulement, et ayant formé en plusieurs mois une grosse zone d'accumulation de tous les déchets flottants.



Travail des engins



Souches laissées en rive droite



Troncs mis à disposition de l'exploitant

La zone a été traitée en une journée et demi de travail. L'entreprise a ensuite remonté le cours d'eau depuis Pontarcy en traitant les nombreux embâcles qui se trouvent à l'amont.

• **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Il a été convenu que le syndicat contactera le propriétaire des parcelles au niveau du méandre de Pontarcy. En effet d'autres peupliers grisards de taille imposante sont sur le point de tomber dans la rivière, et il serait préférable de les retirer avant qu'ils n'entravent le cours d'eau en tombant.



Peupliers à retirer

- Les reprises d'aménagements de berges seront traitées avec l'entreprise à la prochaine réunion.

Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

- M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI06.12.43.28.43
- M. VRIGNAUD Elie – Union des syndicats03.23.20.36.74

• **FINANCEMENT :**

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :



La prochaine réunion de travaux sera programmée à l'issue de la seconde semaine de travaux.

Le service technique,

Élie VRIGNAUD